



COUPE DE L'OUEST

LIGUE DE BRETAGNE / LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

COMPOSITION DES EQUIPES

Epreuve annuelle ouverte à tous les adhérents des Associations Sportives d'Entreprise des ligues Golf Entreprise de Bretagne et des Pays de la Loire affiliées à la FFGolf.

MODALITES D'INSCRIPTION ET REGLEMENT DE L'EPREUVE

La COUPE de L'OUEST pourra rassembler jusqu'à **96 joueurs**, représentant 48 équipes au maximum, soit 24 équipes de 2 joueurs au maximum par ligue.

Dans le cas d'une inscription inférieure à cette capacité de 22 équipes par ligue, le match-play se jouera sur le nombre équivalent d'équipes inscrites dans chaque ligue.

Exemple : 15 équipes en Pays de la Loire et 20 équipes en Bretagne.

La rencontre réunira tous les joueurs inscrits par chaque ligue à cette manifestation mais le classement ne se fera que sur les 15 matchs de face à face entre les 2 ligues.

Inscriptions : Le choix du terrain revient à la ligue organisatrice. Une équipe est composée de 2 joueurs ou joueuses d'une même association G.E. et elle s'inscrira exclusivement par Extranet en respectant la date limite d'engagement pour les équipes de la ligue des Pays de la Loire. Les équipes de la ligue de Bretagne s'inscrivent auprès de leur représentant qui adressera la liste des participants le mardi précédent le jour de l'épreuve au Délégué de la ligue des Pays de la Loire.

Formule de jeu : Match Play en 4 balles / meilleure balle.

Match Play à quatre balles (Règle 30) : Les 2 joueurs de chaque "**camp**" jouent chacun une balle et le meilleur score réalisé par l'un des joueurs de l'équipe sur chaque trou est pris en compte.

Marques de départs : Arrières, blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

Comptage des points en match-play : 1 point pour le gain du match, 1/2 point en cas d'égalité et 0 point en cas de défaite.

Classement : La **Ligue** gagnante est celle qui totalisera le plus grand nombre de points à l'issue de l'ensemble des rencontres. La gravure du titre de la **Coupe de l'Ouest** sur le Trophée est à la charge de la ligue gagnante. Elle remettra le trophée en jeu l'année suivante.

Départage : Pas de départage possible.

En cas d'égalité à l'issue de l'épreuve de match-play, la COUPE de L'OUEST restera à la ligue détentrice de cette Coupe.

Le Trophée est confié pour 1 an à la ligue gagnante qui se chargera de la gravure de la Coupe.

Ce règlement complète les informations générales fournies dans le Vade-Mecum Golf Entreprise, disponible sur le site de la ligue